

Image not found or type unknown



Suspicion d'arnaque

Par **Famous_7**, le **01/12/2022** à **12:56**

Bonjour

Voici mon problème :

Depuis trois mois mon salaire est en forte baisse.

Quand je demande à mon patron quels sont les raisons de la diminution de mon salaire il me répond ceci :

- tu as touché un trop perçu
- on verse le salaire par acompte puis par ajustement
- le cabinet comptable a du mal à faire les fiches de payes

que dois-je faire ?

Par **Marck.ESP**, le **01/12/2022** à **13:18**

Bonjour

Avez vous pu vous mêmes contacter le cabinet comptable ?

Etes vous le seul dans cette situation ?

En tout cas, il serait bon d'évoquer votre cas avec le syndicat de votre choix.

Par **Prana67**, le **01/12/2022** à **18:20**

Bonjour,

En comparant les fiches de paie vous voyez ce qui change ?

Des retenues ? Même salaire de base ?

S'il y a un trop perçu vous devriez savoir de quoi il s'agit, non ?

Vous avez demandé des acomptes ?

Par **P.M.**, le **01/12/2022** à **18:45**

Bonjour,

L'employeur devrait justifier le prétendu trop perçu sans que vous ayez besoin de contacter le cabinet comptable dont vous n'avez peut-être même pas les coordonnées...

Vous pourriez réclamer des explications à l'employeur par lettre recommandées avec AR...